Envoyé en préfecture le 24/09/2026
Reçu en préfecture le 24/09/2026
Publié le
ID : 037-213701568-20260921-DELCOM_26_125-DE

MAIRIE DE MONTLOUIS-SUR-LOIRE

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 21 SEPTEMBRE 2026

Convocations envoyées le : 15 septembre 2026
Nombre de conseillers élus : 33
Nombre de conseillers en exercice : 33

L'AN DEUX MILLE VINGT SIX, LE 21 SEPTEMBRE A DIX-HUIT HEURES TRENTE le Conseil municipal de la Commune de Montlouis-sur-Loire légalement convoqué s'est réuni à la **Mairie dans la salle du Conseil municipal** à Montlouis-sur-Loire, sous la présidence de Monsieur Vincent MORETTE, Maire,

28 présents : Mmes et MM MORETTE, THIEUX, GADIN, LECLERC, DUMAGNOU, GARCERA-TRIAY, OTT, COSTE, PETIT-MARQUEZ, LELANDAIS, MILANETTO, DURAND, BRUNE, GUÉRIN, GABORIT, ORÉ, LE BRIÉRO, PISANI-BONNET, SIGNOL, LEMPEREUR, MARKARIAN, GENTILINI, BEAUFOUR, PETIT, DOUCET, PAUVERT, BUSSON, GRESSIEUX.

5 absents ayant donné pouvoir :

Patrick LENS	à Patricia GADIN
Bernard DOUADY	à Frédéric LECLERC
Émilie BUET	à Sophie DUMAGNOU
Claire MORISSON	à Magali OTT
Angélique LÉGUILLÉ	à Esther PETIT MARQUEZ

Absent :

Président de séance : Monsieur Vincent MORETTE

Secrétaires de séance : Sophie DUMAGNOU – Patricia GADIN

DELIBERATION 2026-125 : VERSEMENT DE SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS AYANT PARTICIPE A L'OPERATION "UN ETE POUR TOUS"

Monsieur Frédéric LECLERC, Adjoint au maire, donne lecture du rapport suivant :

Du 13 juillet au 31 août 2026 et pour la 30e année consécutive, la commune a organisé l'opération "Un été pour tous", à destination des jeunes Montlouisiens âgés de 8 à 17 ans révolus.

Grâce à la diversité des activités proposées et au professionnalisme des éducateurs, cette opération a été une fois de plus une grande réussite avec 203 enfants et jeunes inscrits cet été, dont 101 nouveaux inscrits (soit 50% de primo inscrits). Le dispositif affiche une fréquentation moyenne de 172 jeunes, sur ces six dernières années. Depuis 1997, date de création du dispositif, c'est la plus importante fréquentation enregistrée.
Les participants étaient pour 31% des filles (chiffre légèrement en baisse) et pour 96% des Montlouisiens.
Cette année, le dispositif comptait sept semaines d'animations estivales (36 jours d'animation) sur huit semaines de vacances d'été. Les jeunes ont pu choisir dans un éventail de 38 activités sportives différentes, répartîtes lors des 220 séances encadrées et trois activités sports en famille (badminton, speedminton, tennis de table).

Envoyé en préfecture le 24/09/2026
Reçu en préfecture le 24/09/2026
Publié le
ID : 037-213701568-20260921-DELCOM_26_125-DE

Les associations montlouisiennes ayant participé à cette animation par l'accueil de jeunes doivent désormais être aidées par la commune, pour un montant total de 470 €, à raison de 25 € pour les associations qui ont mis à disposition leur matériel et 70 € pour les associations qui ont participé activement à l'encadrement de l'activité.

Après avoir entendu le rapport de Monsieur Frédéric LECLERC, Adjoint au maire,

Le Conseil municipal,

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu la loi n°84-610 du 16 juillet 1984 modifiée, relative à l'organisation et la promotion des activités physiques et sportives et notamment son article 19-3,

Après en avoir délibéré :

APPROUVE l'attribution d'une subvention aux associations sportives en soutien à la réalisation de l'opération "Un été pour tous" pour un montant de 470 €, ainsi répartis :

Associations	Montant de la subvention
Alerte Sportive de Montlouis répartis comme suit :	260 €
Section badminton	25 €
Section cyclisme	70 €
Section judo	70 €
Section gymnastique	70 €
Section tennis de table	25 €
Billard Club Montlouisien	70 €
Amicale Motocycliste Montlouisienne	70 €
Montlouis Indre-et-Loire Football de Table	70 €
TOTAL	**470 €**

PRÉCISE que les dépenses correspondantes sont inscrites au budget principal à l'article 6574.

Le Conseil adopte à l'unanimité,
Pour : 33
Contre : 0
Abstention : 0

Pour extrait conforme,
Fait à Montlouis-sur-Loire le 21 septembre 2026

Pour le maire,
L'Adjoint délégué,

Laurent THIEUX

Les Secrétaires de séance,

Sophie DUMAGNOU

Patricia GADIN

TRANSMIS au représentant de l'État le :	24 SEP. 2026
RECU par le représentant de l'État le :	24 SEP. 2026
PUBLIE le :	24 SEP. 2026
ACTE EXECUTOIRE	